

La Petite Tunisie

ANTICLÉRICALE, RÉPUBLICAINE, SOCIALISTE

BONNEMENT :

Un an Six mois

Tunisie, Constantine et Tripolitaine 10 fr. — 6 fr.
France et Algérie 12 » — 7 »
Etranger 15 » — 8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : Em. LACROIX

RÉDACTION & ADMINISTRATION

TUNIS — Rue d'Italie et Rue Hannon 2, — TUNIS

Direction à Paris 26, Rue Vivienne

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste. Les annonces sont reçues de France et de l'Étranger dans toutes les grandes agences et à Tunis au bureau du journal.

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. ligne — En écho 2 fr. la ligne — Chronique locale, 1 fr. 50. la ligne — Faits divers — Annonces — Réclames en troisième page 0 fr. 30. la ligne — Annonces diverses en 4^e page 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

CE BON TRIDON !

CE BON TRIDON (1)

Hé, si nous parlions un peu de la *Trique*, donc... de la *Trique* à Tridon ?

C'est lui qui en a lancé le nom en circulation, lui qui, instruit de la chose par grâce d'état, en a, le premier, annoncé l'apparition.

Ne va-t-on pas jusqu'à dire que la *Trique* aura Tridon pour assommeur en chef ?

Et, malheureusement, rien dans la conduite passée du Monsieur, rien, dans ses procédés actuels de polémique, ne permet de tenir pour controuvée, la nouvelle de son instauration à la tête des matrasseurs de la *Trique*.

La *Trique* sera, dit-on, un journal où seront prêchées les théories prônant l'antisémitisme actif et vouant le juif à la mort.

Or, le spadassin de *Phosphates-Canard* a-t-il jamais été autre chose, qu'un antijuif convaincu, un antijuif d'autant plus dangereux pour la race qu'il hait, que sa haine est plutôt latente qu'avouée.

Pendant son séjour à la *Dépêche Tunisienne*, il avait fait de ce journal, la feuille de toutes les hypocrisies : heureusement que ces temps sont changés, et que, depuis son départ, nous constatons que la *Dépêche* est devenue un organe loyalement républicain, prêt à défendre les justes et saines causes.

Mais, Tridon ne fait que changer de tribune : il passe à la *Tunisie Française*, et en fait l'organe réactionnaire par excellence, la feuille venimeusement nationaliste.

Et alors, se dévoile complètement le Tridon antijuif : il découvre ses batteries, et tire à mitraille sur la population juive de la Régence qui n'en peut mais.

Parmi les israélites dont ce bon Tridon voudrait l'extermination, il en est un qui semble lui déplaire souverainement, et sur lequel il ne rate pas une occasion d'exercer sa verve acrimonieuse, c'est de notre collaborateur Ganouna qu'il s'agit ; il est juste de dire que ce dernier

lui a toujours rendu la pareille, et que l'ex-officier de cavalerie n'en est plus à compter le nombre de réponses caustiques et mordantes qu'il a empochées, toutes les fois qu'il s'est attaqué à lui.

En dernier lieu, il croyait spirituel de narrer, à sa manière naturellement, deux incidents auxquels Ganouna a été mêlé, et que nous croyons devoir mettre au point, étant donné l'historique fantaisiste que Tridon en a fait :

Primo : Incident W.. — Un soir ; au Belvédère, M. Ganouna chantonnait un air de concert, lorsqu'il se vit interpellé par un Monsieur qu'il ignorait qui lui intima l'ordre de se retirer. L'injonction était trop brutale pour que l'interpellé y fit droit ; aussi continua-t-il à fredonner son air.

A la suite de la narration de ce menu fait dans la *Petite Tunisie*, M. W.. le prit en mauvaise part, et quelques jours après, au même Belvédère, tenta de se livrer à des voies de fait sur Ganouna, mais il en fut empêché, se contentant de proférer des menaces répétées qui ont fait l'objet d'une plainte motivée à M. le Procureur de la République.

Secundo : Incident Attal. — On sait que la *Petite Tunisie* mène contre M^r Bodoy, une campagne motivée par les intempérances de langage à la barre, de cet avocat expert en l'art de l'invective populacière. M^r Bodoy s'est d'abord fait défendre dans les colonnes de journaux amis ; puis, cette justification toute platonique ne lui suffisant pas, il s'est dit qu'une démonstration belliqueuse pourrait servir à nous intimider, au point de nous imposer silence.

Alors, il délégua un de ses clercs, un sieur Attal, avec mission « d'infliger à M. Lacroix une correction » (1) ; c'est ce qui résulte, du moins, de l'aveu textuel dudit Attal devant M. le commissaire Watrin. Ne pouvant contenir sa *furia* belliqueuse jusqu'à l'arrivée de M. Lacroix, Attal s'attaqua l'autre jour, sous un prétexte futile, à M. Ganouna, le frappant par derrière, pour ensuite aller se cacher dans les bureaux d'un prochain commissariat, où plainte a été portée contre lui, pour l'agression de laquelle il aura à

répondre devant la juridiction compétente.

Si l'on rapproche le rapport exact de ces deux faits, de la narration fantaisiste qu'en a fait la feuille réactionnaire, on constatera la parenté étroite des facultés historiographiques du Père Loriquet et du frère Tridon.

Comme on voit, il n'y a pas que la franc-maçonnerie qui soit la bête noire du prédécesseur de M. Narbonne à l'*Union Coloniale* ; sa haine du Juif aime à trouver des occasions de s'épancher.

La *Trique* va paraître, bonnès gens de Juda et d'Israël : prenez garde aux coups de ce bon Tridon !

Jean-Sans-Peur.

Nos Echos

A Bahia

Dans le port brésilien, M. Léal préside aux destinées de la sûreté publique. L'arrestation des escrocs du Comptoir d'Escompte est une marque de valeur qui ne nous a pas étonnés de la part d'un policier éprouvé, de la trempe de M. Léal, le distingué Directeur de la Sûreté... de Bahia.

Dernière Heure : On nous câble du Brésil, par fil spécial (via P. Q.) :

Le M. Léal qui a arrêté Jean Galley n'a de commun que le nom et les capacités professionnelles avec le chef de la police tunisienne : ils ne sont ni frères ni cousins ; leur parenté, très lointaine, remonte à Adam et à Eve.

Un banquet

M. L. Bouchet, propriétaire du *Restaurant Français de la Régence*, à La Marsa, doit s'être fait une bien piètre idée de la courtoisie et de l'exactitude, des membres de la Presse Tunisienne.

Comment, voilà un homme qui a la charmante idée de convier les journalistes à un festin exquis, qui se met en frais, pour apprêter mille délicieuses choses à ses invités, et qui, en fin de compte, a la déception de ne voir répondre à son aimable appel, que deux ou trois représentants de la presse !

Allons, Messieurs nos confrères, réparez donc votre gaffe, en organisant un prochain banquet chez Bouchet ; et surtout pas de défaillants ! Malgré ces défections, la soirée de samedi dernier s'est excessivement bien passée : chère princesse, et gaité de bon aloi.

Le "Progrès"

Notre confrère M. Bouyac nous fait part de la transformation immédiate du journal qu'il dirige, *Le Libéral de Tunis*.

Sous le titre du *Progrès de Tunis*,

il paraîtra dorénavant deux fois par semaine, et comportera une édition en langue arabe.

Nos félicitations et nos vœux.

De retour

M. Emile Lacroix, rédacteur en chef de la *Petite Tunisie* et Mme E. Lacroix sont rentrés hier de la station climatique de Hammam-Zail où ils étaient en villégiature.

Pseudo-Cheikh

Après un moment de répit, que motiva notre campagne, le soi-disant cheikh de la Goulette reprend plus que jamais les fonctions de ce titre. Ce ne sont que misères faites à la petite population, passe-droits et abus d'un pouvoir que nul ne lui a conféré.

Qu'attend-on pour déférer à la justice El Hadj Hamda et Khari, coupable d'usurpation flagrante de fonctions ?

Je lis seulement aujourd'hui la T. F. du 24 août dernier annonçant la condamnation d'un sieur Léon Fehmy, en Egypte, M. Tridon comme ce à laisser notre pat'ence avec ses insinuations malicieuses.

Nous le prévenons très charitablement qu'à la prochaine réc'dice nous lui colle-ras un paquet dont il se souviendra.

Em. L.

A Toulon

Des renseignements très précis nous permettent d'annoncer, que le chanteur qui a attrapé cinq années de prison pour attentat aux mœurs n'est pas le délirant Mayol : c'est un artiste cata... pultueux à la longue chevelure ébouriffée, qui se laisse condamner en riant.

Les bijoutiers

En nous faisant les premiers échos des doléances des bijoutiers de la nouvelle contribution qui les frappe nous ne pensions pas que leurs plaintes prendraient leur envergure actuelle.

Aussi nous proposons-nous de longuement démontrer que les nouveaux décrets ne présentent, toutes réflexions faites, rien que de très rationnel.

Licites amours

Chacun suit d'un regard bienveillant et amusé, les phases d'une intrigue amoureuse dont les héros sont une mignonne artiste du Belvédère, et un de nos plus respectables fonctionnaires municipaux, obligé aux voyages unions.

Bonne chance, Monsieur l'écluse !

Courses de Souk-Ahras

Grâce aux efforts incessants du Comité Soukahrassien, les deux journées de courses, quoique contrariées par le mauvais temps, ont obtenu un plein succès : les épreuves avaient réuni les meilleures écuries d'Algé-

rie ; aussi les tribunes étaient-elles comblées.

En somme, tout s'est passé à la satisfaction générale ; les dévoués organisateurs méritent des félicitations.

Our-Thora

Depuis quelque temps, un journal local mène une campagne nettement injustifiée contre une institution juive d'éducation et de bienfaisance.

Our-Thora est une fondation moins pieuse qu'humanitaire, qui subsiste grâce à la générosité des riches israélites, et dont le but est d'élever l'enfance pauvre, jusqu'à son âge d'admission dans les écoles de l'Alliance Israélite.

Mais où la campagne de notre confrère devient franchement désapprouvable, c'est lorsqu'il prétend que M. Victor Cohen, fondé de pouvoirs de la maison Calô-Smadji, et président de l'œuvre, s'enrichirait aux dépens d'Our-Thora.

Cette assertion est d'autant plus erronée, que M. Cohen débourse annuellement de ses propres fonds, près de six cents francs pour *Our-Thora*.

L'ÉCLIPSE

Et nous avons vu l'éclipse !

Nous pouvons même dire que l'opération a pleinement réussi, conformément aux indications détaillées que nous ont prodiguées les journaux locaux et métropolitains.

A Tunis, mercredi dernier, des cargaisons de curieux tendaient vers le ciel des nez inquisiteurs : nez français, italiens, maltais, arabes, nez gros (ou nègres), nez ronds, etc., scrutaient avidement les espaces infinis de l'azur.

A midi et quelques minutes, secondes et tierces, la chaste et poétique Phœbé fut fidèle au rendez-vous que lui avaient assigné les savants ; l'exactitude est la politesse des rois, et la Reine des nuits n'avait garde d'y manquer. Lentement, mais sûrement, et avec une désinvolture qui étonne chez une personne aussi bien élevée, elle se glissa entre le Roi du jour et les Terriens, et finalement, occulta (*shoking !*) pleinement le disque d'Hélios.

Certes, nous n'avons pas en cette obscurité complète, attendue avec anxiété, et qui devait nous donner un avant-goût de la nuit éternelle ; pourtant, pendant quelques minutes la lumière du jour fit place à un sombre crépuscule, et d'autre part, le phénomène eut pour conséquence nombre de menus faits, qui dénotent une perturbation complète dans l'ordre et la marche normale des choses de ce monde ; les oiseaux nocturnes et les belles de nuit partirent en chasse ; les hirondelles cessè-

(1) Le lecteur nous excusera du coup de pied que nous donnons à la courtoisie, en n'accrochant pas le nom du rédacteur en chef de la *Tunisie Française*, du « M. » habituel. Il nous en a lui-même donné l'exemple dans son diatribe contre Ganouna, auquel ceci est la verte réplique.

MAISON MODÈLE

Avenue de la Marine
Succursales : BIZERTE et SFAX
Vêtements sur Mesure et confections pour Hommes et Enfants
Chemises sur mesure. — Bonnetterie
Six coupeurs ayant chacun leur spécialité
dont un pour vêtements cérémonie et un pour vareuses et culottes de cheval, sont attachés à la Maison

TORRILHON ET C^{ie}

Seul Dépositaire
des Manufactures de Caoutchouc à Clermont-Ferrand

FABRIQUE DE BOUGIES EN STEARINE

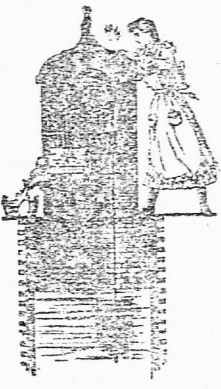
TUNIS — Rue de Bône, 6 — TUNIS
Produits de 1^{re} qualité, prix défiant toute concurrence, avec
abrique et dépôts de cires et bougies de cire vierge et purifiée à
l'usage des églises. Dépôt au Souk-el-Grana, chez M. Joseph de
Lumbroso La Maison Franco-Africaine se recommande à la pré-
férence du public par le choix et la qualité de ses produits.

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances fixes,
avances sur titres et sur marchandises, de délivrances de cheque
ouverture de crédit, ordre de bourse, de titres, souscriptions et
opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyageurs.
Dépôts à vue et à échéances fixes
de 1 an à 3 ans, 3 0/0

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition
du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux
déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de 240 francs
par mois.



Suppression des Pompes
et des Puits ouverts

Les Docteurs conseillent pour avoir de
l'eau saine, de les remplacer par le
Dessus de puits de sécurité,
qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs
et empêché tous les accidents. Ne craint
nullement la gelée ni pour la pose ni pour
le fonctionnement. Système breveté hors
concours dans diverses expositions, se
plaçant sans frais et sans réparations
sur tous les puits, communal, mitoyen
ordinaire, ancien et nouveau et à n'im-
porte quel diamètre.

Prix 159 francs, paiement après satisfaction.
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET & Cie
Raismes (Nord).

COMPAGNIE ALGÉRIENNE

Société Anonyme
CAPITAL 25.000.000 de Francs ENTièrement versés
Succursale de Tunis, Rue de Bône
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France,
l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie
Emission de Cheques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordre de Bourse. — Encaissement de tous coupons.
Dépôt à vue et à échéance fixe.
Bon de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant
à 4 0/0.
Munis de coupons semestriels (nets des impôts actuels).
Avances sur titres et sur marchandises. — Ouvertures de crédits
hypothécaires. Location de coffres-forts et de compartiments
au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.

Compagnie Franco-Tunisienne de Navigation

Siège Social ; MARSEILLE. — Agence de Tunis
Service régulier, tri-mensuel entre Marseille, Tunis et Cette
Transports des passagers et des marchandises
Prix des passages pour Marseille :
1^{re} classe, 43 fr., 3^e classe, 25 fr. (a.n.) 4^e classe 11 fr. 0 (s.n.)
Pour frets et passages et renseignements, s'adresser à l'Agenc
Compagnie, 6, rue d'Alger Téléphone n° 288. — Adresse Télé-
graphique Tunisienne Tunis.

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE, G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon, Tunis
LIQUEURS DE PREMIER CHOIX. VINS EN GROS
Spécialité d'Amer Fernet LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or
Exposition Universelle Paris 1900 et Médaille d'or au Concours
Paris 1903.

Grand Restaurant du Chianti

A. SALVARELLI
M. FEDERICI successeur
TUNIS — Avenue de France — TUNIS
Le Grand Restaurant du Chianti est réputé à juste titre
Pour sa cuisine italienne et pour son authentique vin du
Chianti, de la renommée maison Tacchini
Etablissement complètement remis à neuf

Eaux Minérales Naturelles Froides
D'AIN-GARCI

Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse

DÉPÔTS A TUNIS

Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et N^{os} d'œuvres minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société
anonyme des eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 26, Avenue
de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la
source Pasteur que l'on désire.

SOCIÉTÉ des ATELIERS de CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

J. BERTRAND & C^{ie}
Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
TUNIS Avenue de Carthage TUNIS

Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installations d'usines
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture
indigène. Captage, Élévation et distribution d'eau. Sondage
Installations électriques : éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux

FOURNITURES pour USINE & EXPLOITATION AGRICOLE

Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt quatre heures

DOMAINE DE POTINVILLE

P. POTIN propriétaire
CHATEAU HYDRAULIQUE
ET CIMENTS
VENTE AU DETAIL ; rue de Turquie
à côté de la Maison Batt

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGERIE

Société anonyme Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 3, Rue Es-Sadikia
Agences à Soussse et Bizerte
Opérations de Banque. Escomptes, Recouvrements, Ordres de
Bourse, Avances sur Titres et sur Marchandises. Garde de Titres
 Paiements de Coupons, Paiements Télégraphiques, Cheques et
Lettres de crédits sur tous pays. Location de Coffres-forts.
Change de Monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéance fixe
1 an, à 4 ans 3 0/0
Dépôts à vue : Comptes de chèques avec intérêts

G^{de} EPICERIE MODERNE

Bron, Colliard & C^{ie}
(Ex-employés des Etablissements Génériques)
TUNIS — 24, Rue d'Italie, 24 — TUNIS
Comestibles et Denrées Coloniales
La Maison se recommande par la bonne qualité et le
bon marché de ses produits.

COMPAGNIE DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache, Paquebots-Poste Français (Agence de Tunis)
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie
l'Italie, la Tripolitaine et le Maroc
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
Arrivée de Bizerte tous les mardis, à 5 h. du matin.
— à Marseille, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
— de Palerme tous les jeudis à 7 h. du matin.
— de Marseille, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— de la Côte Tunisienne, (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax,
Mehdia, Monastir, Soussse) tous les samedis à 9h. 30
du soir.
— à Marseille, tous les samedis à 5 h.
Départ de Tunis pour Marseille tous les lundis à 2 h. soir.
— de Tunis pour Palerme, tous les mardis, à midi.
— de Palerme pour Tunis, tous les mercredis, à midi.
— de Marseille pour Tunis, la Côte tunisienne et Tripoli
tous les mercredis à 1 h. soir.
— de Tunis pour Marseille, tous les jeudis à midi.
— de Tunis pour la Côte tunisienne (Soussse, Monastir, Me-
hdia Sfax Gabès Djerba Tripoli) tous les vendredis, à
7 h. soir.
— de Marseille pour Bizerte, Tunis et Palerme, tous les Sa-
medis à 7 h. du soir.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les mar-
chandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La
Rochelle, Nantes, St. Nazaire, Le Havre, Rouen-Paris, Dunker-
que, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la
Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle Calédonie et tous
les points desservis par la Compagnie des Messageries Mariti-
mes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de
passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux des Agence
Tunis, 8 rue d'Alger.
Les Agents principaux : J. B. PÉDELUPÉ et ses fils

BANQUE DE TUNISIE

SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL : 8.000.000 de francs
Siège social à Tunis. Succursales à Soussse, Sfax et Bizerte
Conseil d'Administration : MM. B. PÉREIRE, Président ; J. PACCH.
S. HALFON, O. NOEL, A. THURNBEYSSEN, H. WIENER
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéances
fixe émission de chèques et de lettres de crédit sur tous pays,
ordres de bourse, dépôts de titres, encaissements de tous cou-
pons, avances sur titres et sur marchandises, ouvertures de
crédit hypothécaires, location d. coffres-forts et de comparti-
ments depuis cinq francs par mois.
Service immobilier, gérance d'immeubles et domaines
ruraux vente d'immeubles et de propriétés

MAISON DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888
El-Afrane, banlieue de Tunis) carrière de Djebel-Carroube
FOURS A FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux et pierre
PLATRE — Pierre à bâtir et pierre de taille
Briquetterie de premier ordre
Brigues plates et creuses — Pavés et Dalles
Pour les commandes s'adresser : 12, AVENUE DE CARTHAGE
et à son usine, El-Afrane, banlieue de Tunis.

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER

22, Avenue de la Marine. — TUNIS
FARIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentes de toutes nationalités
Ballon Lampion, Fontaines, Verres de toutes couleurs
Prix défiant toute Concurrence

PARFUMERIE VELOUTINE CH. FAY

9, Rue de la Paix, PARIS
Poudres de Riz
Crèmes
Fards
Crayons
Laites pour le teint
etc etc
Parfums
Savons
Savons
Eaux de Cologne
etc etc
Dépôt général : M. AVICE, 52 Boulevard Bab-Benat, TUNIS

G^{de} BOULANGERIE & PATISSERIE

TUNIS — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8 — TUNIS
ANGLAISE ET VIENNOISE
MM. WAGNER, ET C^{ie}
Pain de luxe et de ménage, spécialité pain viennois, pain de seigle, Pain de sandwich, noir
et blanc, Pain grutier, Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café.
Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours, Fouritures prosoir
et bails, Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Gran
liverie Saint-Louis de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE
Succursale à Soussse (Angles des rue du Marché et Villedou) Succursale à Soussse

PELLET, AZERM & PARRENIN

Tunis — Place de la Gare Française — Tunis
MASSEY HARRIS
Moissonneuses-Lieuses, Faucheuses Cultiva-
teurs canadiens et Semoir
Herses, Canadiennes à ressort
Moulins BENTELL
Concasseurs
Broyeurs, Hache-Paille
Charrues Brabant, A DELAHAYE. — Charrues
Américaines.

LE MONDE

Compagnie Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie
(Sous le con rôle de l'État)
SIÈGE SOCIAL ; 16, Rue Le Peletier, Paris
VIE. — Assurances en cas de décès, — Mixtes et à ter-
me fixe. Assurances en cas vie. Rentes viagères immédia-
tes, différées et sur vie. Nues-propriétés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobi-
liers, marchandises. Assurances contre la foudre et les
appareils à vapeur. Contre l'écroulement des locataires. Con-
tre risques locatifs et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont
par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous ren-
seignements, à M. G. ATIA, agent général et inspecteur
de Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5 (sur l'A ve-
nue de Compagnie).

IMPRESSIONS DE LUXE, EN NOIR & EN COULEURS

EXPRESS-IMPRIMERIE

WALCH Frères

9, Rue Es-Sadikia, 9, TUNIS

IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Cartes de visite à la minute. - Cartes d'adresse. - Factures. - Têtes de lettres - Carnets à souche. - Memorandums
Lettres de faire part de Mariage, de Naissance et de Décès

ABSINTHE SUPÉRIEURE PREMIER FILS

Hors Concours, AUG. DUCROS, Agent - Tunis.

Voici le tableau qui donne, dans le livre de M. Loth, le nombre des déclarations recueillies par le service du contrôle des étrangers depuis le 1^{er} mai 1898 jusqu'au 31 décembre 1903. (Y compris les Italiens)

	Etrangers	Italiens seuls
1898 (8 mois)...	79.494	63.866
1899 (12 mois)...	11.682	11.001
1900 — ...	13.242	12.489
1901 — ...	15.948	11.245
1902 — ...	12.795	12.106
1903 — ...	11.898	12.234

De ces nombres il faut déduire les départs et les décès, Chaque partant étant obligé de venir chercher ses pièces d'identité au bureau de l'autorité de police qui les a gardées en dépôt, et chaque permis d'inhumer étant délivré par les seuls agents des municipalités ou des commissions municipales, on conçoit que les services du contrôle des étrangers puisse tenir un compte assez exact des départs et des décès. Sous la rubrique « partis ou décédés du 1^{er} mai 1898 au 31 décembre 1903 », il a été inscrit 41.423 Italiens, ce qui ramènerait à 80.629 le nombre des Italiens présents dans la Régence au 31 décembre 1903.

M. Loth pense que grâce aux précautions multiples prises par le service du contrôle, notamment à l'obligation imposée à tout étranger qui circule dans la Régence, de faire viser ses papiers par les commissaires de police, et au pénalités édictées, non-seulement contre les étrangers qui n'auraient pas fait les déclarations réglementaires, mais encore contre toute personne qui emploierait ces étrangers, le nombre des insoumis aux prescriptions du décret doit être peu considérable. Il l'estime, pour sa part, à 3.000 ou 4.000, ce qui porterait le chiffre des Italiens présents dans la Régence au 31 décembre 1903 à 83.000 ou 84.000 environ. Il est un autre élément qui a son importance, c'est le chiffre des enfants nés postérieurement à l'établissement des fiches d'identité. M. Monchicourt, dans une étude publiée par les *Annales de Géographie* (15 mars 1904), évaluait le nombre de ces enfants au 1/10 des étrangers inscrits. En admettant cette proportion, qui implique un taux annuel de natalité d'environ 18 0/0; taux donné par le consul Carletti dans son rapport qui fit grand bruit il y a deux ans, le chiffre des Italiens présent dans la Régence au 31 décembre 1903 se trouverait finalement porté à 92.000 environ.

Si nous avons le loisir de couper, comme on dit, des cheveux en quatre, nous pourrions examiner si les bases d'évaluation prises par M. Loth, et qu'il paraît croire dures comme fer, ne présentent pas elles-mêmes quelques pailles. Un premier motif de chicane peut se trouver dans le texte même du décret du 13 avril 1898. On y lit article 2 : « La déclarations sera individuelle même pour les membres d'une même famille, « à l'exception des enfants mineurs, n'exerçant ni profession, ni commerce, ni industrie »

(A suivre).

Avis

M. Z. GENEVAY informe la population de la Tunisie qu'il a repris le 21 Courant ses maisons d'alimentation de la rue d'Espagne et de l'Avenue de Paris.

Spectacles et Concerts

CASINO MUNICIPAL DE TUNIS

Le Casino de Tunis peut rivaliser avec les plus beaux établissements du même genre de France.

Il comprend ; un Théâtre, qui est un véritable bijou où, pendant six mois, du 15 novembre au 15 mai, d'excellentes représentations d'opéra-comique, d'opérette et de comédie ont donné les mardi, jeudi samedi et dimanche ; un magnifique jardin d'hiver pouvant contenir 2000 personnes, où de grands concerts vocaux et instrumentaux sont donnés les lundi, mercredi et vendredi ; un cercle pour les Etrangers installé en des locaux splendides ; un grand Cercle international, dont de même les locaux sont aussi beaux que ceux des plus grands cercles de Paris un vaste hall servant au jeu des petits chevaux, un Café de premier ordre ; un bar américain etc.

INSTITUT DENTAIRE

Pierre Lescot, Dentiste

place de la Résidence, Bab-el Bhar, rue de Bab-el Bhar

VIN, Eau-de-Vie

Du Domaine de POTINVILLE

F. Bernet

23, Rue d'Italie

Liqueurs de marques. - Eaux Minérales. - Livraison à domicile.



25, Boulevard Bab-Benat

VIENT DE PARAÎTRE

Grand annuaire général de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

XXIV^e

par F. LE BOURGEOIS, Directeur

Ouvrage subventionné par le gouvernement général et la résidence de Tunis

Honoré des souscriptions des ministères, des chambres de commerces, maires, hôtels et tout le haut commerce algérien, tunisien, français et étranger.

Prix : 12 fr. Port en sus hors d'Alger. Poids 3 kil. 550
Dépôt chez les principaux libraires de Tunis.

AGENCE FRANCO-TUNISIENNE

EXPÉDITION ET TRANSPORTS POUR TOUS PAYS

ADOLPHE BELLAÏCH

12, Rue Es-Sadikia, 21, succursale : Quai-Port - Tunis

Agence en douane - Transit - Camionnage - Déménagement

SERVICE SPÉCIAL DE TRANSPORT DE BAGAGES

à domicile en gare, dans les hôtels

Enregistrement direct des bagages pour toute destination

Colis ordinaires enregistrés : 0,50

Petits colis non enregistrés : 0,25

MAISON DE CONFIANCE

Seuls employés portant la casquette grise. Correspondant à Marseille ; Agence Bernard, 32 rue de Mazenod.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Les qualités désinfectantes, microbiciditransmissibles qui ont valu au Coaltar Saponiné Le Beuf, son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps lotions lavage des nouris-ons, soins de sa bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs chez toutes les pharmacies.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar Saponiné Le Beuf pour assainir la bouche, en tuer les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et affermir les dents déchaussées. Il possède, en outre, l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE

2.000 000 de francs à placer

sur

Premières hypothèques et immeubles de rapport à Tunis Immeubles.
Par fraction minimum de 50.000 fr. au taux de 6 1/2 %

150.000 fr. à placer par fractions de 5.000 fr. et au dessus aux taux de 6 et 6 1/2 pour cents

S'adresser à M. A. Ditegni, régisseur d'immeubles, (Passage de Tunis) en ses nouveaux bureaux situés dans la ruelle du passage donnant accès à la rue es Sadikia.

Discretion absolue. - Toutes les affaires sérieuses sont acceptées immédiatement.

TÉLÉPHONE 205

Restaurant du Japon

G. FIORINI & C. FALORNI

propriétaires

5, rue de la Kasba près la Place de la Bourse

1er étage

TUNIS

SERVICE A LA CARTE

REPAS SUR COMMANDE

Vraie Cuisine Italienne

SPÉCIALITÉ DE RAVIOLIS & CASSATE

Vins Fins de la Maison Rouff de Naples

Vins du Piemont - Vin du Chianti

Salons Réservés

A LA RENOMMÉE DU SAHEL

3, rue d'Italie TUNIS

FÉLIX CARROT

Huile d'olive vierge surfine 1,30 le litre

" fine 1,00

" ordinaire 0,75

de la Maison A. Daninos de Sousse

Colis postaux

Dattes, Oranges, Mandarines

Tous les mercredis CASSATE de la Maison Guilli

de Palerme

Absinthe Oxygénée supérieure PIGNON

Spécialité de lait desséché

Terrains à Vendre à l'Ariana

sur la route, à côté du jardin Couyotopoulo, et de la propriété Raffo.

Très bon marché

S'adresser à M. Mossé, Avocat.

Grande Rotonde des Roses

(Ancienne Daida)

LA GOULETTE

Complètement

remise à neuf

Cabines et chambres au mois et à la saison.

Restaurant et Cuisine de 1^{er} ordre
SPECTACLES et CONCERTS

J. & A. BEMBARON

9, Rue Es-Sadikia

TUNIS

PIANOS BOISSIÉROT

Vente Location

à partir de 25 francs par mois

Location de pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"

300 fr. avec facilités de paiements

Machines parlantes et disques



M. AVICE

52, Boulevard Bab-Benat

St. GERMAIN-LES-DRINS

GRAND

Café-Restaurant

Auguste LEGRÈ

Chef cuisinier-restaurateur

Repas de famille sur commande. - Casse-croute. - Matériel à la disposition des personnes apportant leurs provisions.

PLAGE SPLENDIDE

Cabines de bains. - Arrêt de tous les trains à la Gare de Saint Germain.

RAYMOND VALENSI

INGENIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie, TUNIS

Immeubles de rentes. Constructions industrielles et rurales. Arrosage, distribution d'eau

Plans à fo. fait, Affaires, Projets.

M. C. ODDO

Chirurgien-Dentiste de Son Altesse le Bey

5, rue Bab-el-Khadra, Tunis

Régénérateur universel, remède contre l'anémie ces pays chauds, régulateur des fonctions de l'estomac, traitement pour un mois, 8 francs, 4, Avenue de France, Pharmacie Estragnat.

AUX

PLANTEURS DES ANILLES

(Au Drapeau Espagnol)

20, Rue d'Italie -- TUNIS

Vente exclusive des

CANÉS VERTS ET TORRÉFIÉS

Sucre, Thé, Chicorée et Vanille

La torréfaction se fait tous les jours, au moyen d'appareils perfectionnés et avec les plus grands soins.

Analyses des maladies qu'en que il charge jour de la semaine au Dr OLLIVIER, Rue de l'ivoire 13, ou par lettres (1 timbre pour réponse).



Les léparatifs du Dr Ollivier de Paris. sur tous ses merveilleux biscuits, dont l'efficacité est incomparable, sont les seuls approuvés par l'Académie nationale de médecine de France, autorisés par le gouvernement, admise dans les hôpitaux par décret spécial. Vote d'une récompense de 24.000 fr. Aucun autre remède ne possède ces témoignages officiels de supériorité, ces garanties uniques qui fixent la confiance des malades. Le traitement est agréable, secret économique. Il guérit mieux et dix fois plus vite que tous les autres systèmes, toutes les maladies secrètes aroutes celles de la peau. Brochure de 96 pages avec 2 biscuits gratuits (1 timbre). Rue de Rive volli, 33, au 1^{er}, Consultations de 1 à 5 h. e par lettre.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

(Procédés et Brevets Nobel)

DYNAMITE DE TOUTES QUALITÉS

DÉTONNATEURS, MÉCHES DE SURETÉ. PRIX TRÈS MODÉRÉS

Depositaires pour la Tunisie, Pellet et ses m

Place de la Résidence - TUNIS

A LA VIEILLE CAVE TUNISIENNE

TUNIS - Avenue de la Marine 41

Ancien propriétaire M. Viguière

E. BONNET neveu, Successeur

Spécialité de Vins de Table, recommandés à la clientèle bourgeoise

VINS FINS

GRANDE RENOMMÉE DES VINS DE FRANCE

Algérie, Espagne et Tunisie

Expéditions dans l'Intérieur - Célérité dans les Commandes - On porte à domicile

Vente directe de la Propriété

Le gérant J. Cohen

BRIQUETERIE MARCHANT

HAMMAM-LIF (Tunisie) Pour tous renseignements, s'adresser à M. OLMY

Briques pleines de 0,05, Briques pleines de 0,07

Tuiles Arabes

Briques à 6 trous et à 3 trous

DALLE POUR CARRELAGE

rent leurs sarabandes folles à travers l'éther ; quelques étoiles ingénues trompées par la nuit factice, se mirent à cligner timidement de l'œil au fond des cieus pour disparaître bientôt, pudiques et effarouchées, dans leurs retraites azurées ; — le ciel en devint gris ; le Soleil, indigné du sans-gêne de Dame-Lune, en était rouge de colère et nous montra les cornes ; sous l'écran qui l'obturait insensiblement, son orbe circulaire diminuait en *croissant*, pour bientôt croître en diminuant : — enfin les pâles humains purent, comme les aigles, regarder le soleil en face.

Et le pauvre Phœbus, avec son noir sur l'œil fut l'objet des risées et des plaisanteries les plus dévergondées : un malin lui conseillait d'utiliser ses rayons X, pour transpercer le malencontreux obturateur, qui lui en bouchait un tel coin ; et d'autres prétendaient que lui, qui, pendant des siècles, n'avait pas bronché devant les pires turpitudes, et les crimes effroyables que raconte l'histoire, se voile aujourd'hui la face devant la monstrueuse qu'elle qui met aux prises des... *tridents* et... *destruits*... empoisonnés !...

Cependant, les minutes fatidiques s'écoulaient rapides ; l'astre du jour recouvrait son éclat ; et

Le Dieu poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière.
Sur les obscurs blasphémateurs.

...Et voilà une longue période de morte-saison (jusqu'en 1966) qui s'ouvre de nouveau pour l'intéressante corporation des marchands de verres noirs pour éclipse : ses membres vont, paraît-il, s'établir débitants de fiel pour journalistes venimeux, genre Tridon.

PETITE LEÇON

VII

D. — Vos vacances étant terminées, êtes-vous décidé à reprendre vos leçons ?

R. — Oui, Monsieur.

D. — Avez-vous mis à profit ces journées de congé ?

R. — Parfaitement.

D. — Qu'avez-vous appris ?

R. — Oh ! des choses très drôles.

D. — Veuillez employer des termes plus choisis et ne prenez pas sur un ton de badinage les interrogations que je vous pose.

R. — Je n'ai pas la moindre pensée folichonne et ce que je dis, Monsieur, est jusqu'à présent l'expression de la vérité.

D. — Oui, je reconnais que vous savez et, que vous retenir facilement ; aussi je vous serais obligé d'aller tout

de suite à votre leçon, sans batifoler dans l'herbe comme Jeannot lapin, durant le déjeuner.

R. — Parfaitement. Je suis à vos ordres.

D. — Qu'est-ce qui vous a frappé ?

R. — Avant les vacances, la veille ou l'avant-veille de la mise en liberté des collégiens je me promenais...

D. — L'imprécision caractérise vos réponses... Voyons... Est-ce la veille, ou l'avant-veille des vacances ?

R. — Un temps de réflexion... La veille.

D. — Bien ! continuez.

R. — Je me promenais donc dans la rue de Russie lorsque, un essaim de jeunes filles, sortit d'une maison qui avait l'apparence extérieure d'une école et comme une volée de moineau de nuit chanter :

C'est Guillot qui nous faut o... o... o... sur l'air de « la voilà Nicolas. »

Alors je restai surpris et...

D. — Et, vous êtes plus bête que vous ne le croyez. Qu'est-ce que cela peut nous faire que les enfants rient ou chantent, c'est Guillot, ou c'est chocolat ? Allons dites...

R. — Mais, Monsieur, cela se passait dans la rue de Russie où est située une école secondaire de jeunes filles et alors...

D. — Et alors, quoi ? qu'est-ce que cela peut me faire... ?

R. — Si cela ne vous fait rien à vous, Monsieur Machuel ne procède pas avec la même indifférence, et le nom de Guillot évoque en lui des souvenirs pastoraux qui n'ont rien de commun avec ceux de la fable.

D. — Qu'est-ce que Guillot ?

R. — C'est une femme !

D. — Taisez-vous.

(Sera continué) X. Z.

GROCK-NOTES

Mangense de feu. — Le fait s'est produit à Bouira, département de Constantine :

La nommée Kassimi Fatma bent Bel Kasseim a intenté une action en divorce à son mari. Motif avoué : Fatma entend des voix célestes lui déclarant qu'elle est désormais « inspirée » et ne doit plus avoir aucune relation avec un homme.

Le Juge de paix se montre plutôt sceptique. Pour le convaincre, Fatma s'installe tranquillement devant le poêle où cuit le chocolat de M. le Juge ; ouvre, sans se presser, avec les doigts, la porte du foyer, prend un charbon incandescent et le met dans sa bouche, comme un bonbon. Un instant après, elle le rejette, noyé d'eint. Elle recommence ainsi plusieurs fois le même manège avec autant de sérénité.

Les indigènes, témoins, s'écartent d'elle avec respect.

Fiançailles. — Nous notons avec plaisir les fiançailles de M. Sauveur Zritoun, agriculteur, lauréat de l'école de Djedida, avec Mlle Reine Haouzi, fille de M. Haï Haouzi, d'Alger.

Nouvelle à la main. — Par ces temps de chaleur, le meilleur moyen de

se rafraîchir, c'est de se donner beaucoup de mouvement.

— 1919...
— Du mouvement... dans l'eau, fraîche s'enlève !

Inspection mouvementée

Ceux qui s'intéressent aux faits et gestes de certain chef de comptabilité, célèbre par ses frasques à Sidi-Bou S'aid, liront avec plaisir, l'histoire suivante, dont nous avons cherché à entourer les détails d'une précision qui en puisse garantir la véracité, encore que l'authenticité n'en saurait être déniée.

Donc, ce jour là, dix septième du mois d'août, de l'an du Seigneur mil neuf cent cinq, un inspecteur des finances délégué par M. le grand Argentier de Sinaï se présentait au palais Kasbien où M. Beika tient ses assises, et requérait la production immédiate de la comptabilité de certaine imprimerie officielle dont la gestion est confiée sans rime ni raison à ce serviteur éprouvé.

Tellement éprouvé, que la vie à grandes guides qu'il mène, tout comme un vulgaire escroc de Comptoir d'Escompte, firent craindre un moment en haut lieu, que, comme Jean Gallay, il ne finit par fréter un yacht, pour fuir vers de lointains rivages.

Les appréhensions officielles n'étaient, hélas que trop justifiées, et l'inspecteur se vit prier d'accorder un délai pour la mise au point et à jour des livres dont la production était exigée ; après s'être consulté, et avoir pressenti son chef, le haut fonctionnaire accorda un délai de deux jours.

M. Beika fut bien près de perdre la tête : il était habitué à un régime de contrôle béрин qui lui permettait de faire des siennes, sans risque d'être inquiété ; et voilà que le départ de ses protecteurs le mettait à la merci de la curiosité légitime de l'administration des finances !

Il avait d'autant plus lieu de se lamenter que, tous comptes faits, il manquait à la caisse une bonne dizaine de mille francs en chiffres ronds, lacune qu'il lui fallait combler sans retard.

Car, le pot aux roses découvert, c'eût été la disgrâce, et peut être, qui sait, pis encore !

Alors, mon Belka songea à user d'un moyen héroïque pour se tirer ce que pier bien que criblé de dettes, et tiraillé par des créanciers d'autant plus criards qu'il les faisait « marcher » plus souvent qu'à leur tour, il songea à s'adresser à certains d'entre eux, les moins récalcitrants.

Car, Belka est psychologue : il savait qu'en faisant apparaître aux yeux de ses « fournisseurs » le spectre de sa disgrâce, il obtiendrait tout d'eux.

Il fit alors de fructueuses démarches en quatre officines différentes : à Mateur, chez M. A... Y... ; à Bizerte, chez M. B... ; à la Goulette, chez M. H. C... ; et à Tunis, enfin, chez les frères K.

Il put leur soumettre, et au delà, les dix billets de mille qui lui faisaient défaut, et, rétablissant, grâce à ce subterfuge, l'équilibre qui faisait défaut à la caisse de l'imprimerie officielle, il put faire affronter à ses livres l'examen minutieux de M. l'inspecteur, qui n'y trouva rien à redire... et pour cause !

Et voilà comment l'intelligent Belka aura ceint l'aureole du martyr, et passera pour un fonctionnaire modèle, in-

justement tyrannisé par ses chefs, honni par les échos de l'opinion publique !

Pendant ce temps, une longue séquelle de marchands de monnaie, continuera à sembler attendre, en attendant que le bon plaisir de l'intégrité Beika, leur permette de rentrer dans les quelque trente mille francs qui leur sont dus !
Sic transit....

Les Italiens en Tunisie

Le « péril italien » en Tunisie eut jadis ses prophètes. Aujourd'hui, il est un peu négligé. D'autres plus redoutables sont apparus au premier plan : péril noir, péril rouge, péril jaune... quelle polychromie effrayante ! Péril à Fez et panique ici, péril à Addis-Abbaba, périls et disputes en tous les points du monde où végète un peu d'influence française.

Et toutes, japonaises ou autres, sont querelles d'allemands que l'histoire connaît bien. Mais nous n'allons pas nous amuser à rechercher, n'est-ce pas, s'il y a chance pour que ces querelles qu'on nous a faites se renouvellent, et si les accidents qui arrivent à notre politique ne sont pas comme on dit en médecine, liés à une diathèse... Parlons donc des Italiens en Tunisie.

C'est un récent et intéressant ouvrage de M. Gaston Loth (1), professeur au Lycée de Tunis, qui nous en fournit l'occasion. Une première question se pose : quel est le nombre des Italiens vivant actuellement en Tunisie ? La réponse à cette question n'est pas aussi facile qu'on pourrait le penser. Il n'a jamais été fait, dans la Régence, de recensement de la population étrangère non française, non plus d'ailleurs que la population indigène : les évaluations concernant celle-ci varient entre un et deux millions d'âmes. On n'avait, jusqu'à ces dernières années, pour se faire une opinion sur l'importance de la population italienne en Tunisie, que les rapports adressés à leur Gouvernement par quelques Consuls d'Italie à Tunis. Ces Consuls, ne disposant pas de l'organisation administrative qui seule peut permettre de faire un dénombrement détaillé, scrupuleusement relevé et dépouillé, se bornaient généralement à relever les chiffres des naissances ou des décès inscrits sur les registres de leur Consulat et à multiplier ce chiffre par le rapport moyen de la population aux naissances ou aux décès dans la péninsule. C'est ainsi que le Consul Bernardino Berio évaluait en 1888, à 27.000 la population italienne de la Tunisie et que deux ans plus tard, le consul Machiaveli l'évaluait à 30.000. En 1881, au début de l'occupation française, un essai de dénombrement direct avait donné le chiffre 11 106 Italiens. Toutes les autres évaluations

(1) « Le peuplement italien en Tunisie et en Algérie » in-8° vol. de 500 p., Paris, A. Colin, 1905.

faites jusqu'en 1898, ont consisté à combiner ces chiffres plus ou moins majorés, avec le chiffre des passeports délivrés aux émigrants en Tunisie par le service de la Sûreté de la péninsule, ou avec ceux du mouvement des passagers par bateaux italiens entre l'Italie et la Tunisie. Il est à peine besoin de signaler les multiples sources d'erreur que comportaient de telles évaluations. Des chiffres de naissances ou de décès pris au hasard pour une seule année ne sauraient fournir une base sérieuse d'évaluation. Ces chiffres ne pouvaient comprendre des Italiens qui ou bien se trouvant dans une situation irrégulière pour contravention aux lois, ou bien obéissant à leur répugnance naturelle à se soumettre aux diverses formalités de l'état-civil, n'étaient pas inscrits aux consuls et ne s'y adressaient pas ; enfin et surtout le taux de natalité et le taux de mortalité de la péninsule ne sauraient s'appliquer à une population d'immigrants, établis depuis peu qui, étant pour la plupart célibataires, n'apportent pas leur contingent à la natalité et étant jeunes n'apportent pas non plus un contingent normal aux décès. Quant aux passeports délivrés par le service de la sûreté publique de la péninsule, et dont le chiffre annuel se trouve dans la publication statistique d'émigration dressée en Italie par les soins du ministère de l'Agriculture et du Commerce, ils peuvent être utilisés soit par des individus isolés, soit par les chefs de famille et, de plus, ne rendent compte ni du mouvement de sortie vers l'Algérie et la Tripolitaine, ni des retours dans la péninsule. Le mouvement des passagers entre la Tunisie et l'Italie rend compte des retours dans la péninsule, mais non du mouvement de sortie vers l'Algérie et la Tripolitaine. Pour toutes ces raisons et d'autres encore, il convient de ne retenir que pour mémoire les estimations auxquelles nous venons de faire allusion.

A la date du 13 avril 1898, le gouvernement du Protectorat, soucieux d'exercer un contrôle sur les étrangers, auxquels se mêlaient des éléments dangereux pour la paix publique, fit paraître un décret aux termes duquel « tout étranger qui voudra établir sa résidence en Tunisie ou y exercer une profession, un commerce quelconque, devra, dans un délai de cinq jours, à partir de son arrivée, faire, devant la police locale, une déclaration de résidence en justifiant de son identité. » Un délai de deux mois, à partir du 1^{er} mai 1898, était accordé aux étrangers déjà établis dans la Régence pour se conformer aux prescriptions du décret. Cet acte de police préventive se trouve être en quelque sorte un acte d'état civil, et c'est en ayant recours aux registres de la Sûreté publique à Tunis qu'on a pu, depuis lors, se faire une idée suffisamment exacte de l'importance numérique de la population italienne en Tunisie.

LE ROYAUME DES FONCTIONNAIRES

LA VÉRITÉ

Sur le Protectorat Tunisien

... La Tunisie est un pays bizarre faisant théoriquement partie de notre domaine colonial, mais formant par le fait, un royaume distinct et bien délimité, où les pures fantaisies peuvent se donner libre cours, sous le couvert tout puissant de la légalité.
J. S. P.

(Suite)

IV Les indigènes du Protectorat Tunisien

Lorsqu'un malheureux se trouve dans l'impossibilité de verser sa capitation au moment où elle lui est réclamée, il est brutalement appréhendé, dépouillé des moins mauvaises loques qu'il a sur le dos (nous avons été témoin plusieurs fois de ce hideux spectacle) et jeté en prison sans pitié ni considération pour la femme et la ni-

chée d'enfants qui crèvent de faim dans le triste gourbi de celui qui les nourrissait de son labeur quotidien ! Tel est le sort du peuple tunisien, en mil neuf cent cinq, sous le protectorat de la France... Nous sommes loin, bien loin, n'est-ce pas, du beau rêve de M. le Ministre : la tutelle de la France doit devenir une véritable et féconde collaboration !... et bien plus loin encore de cette « politique d'association qui doit être substituée loyalement à la politique de domination ! »

Voilà de bien lourds griefs à opposer par les indigènes, alors que nos fonctionnaires-régnants font miroiter aux yeux des humanitaires professionnels, dans les agréables rapports de leur crû, les bienfaits sans nombre de notre civilisation protectrice, les excellents résultats de l'habile politique pratiquée à l'égard des indigènes, etc., etc.

Et, pendant qu'à Paris ces fascinants tableaux remportent leur succès habituel, chacun peut admirer, en Tunisie, la désinvolture topique avec laquelle les administrateurs de tout rang accueillent les plaintes journalières contre les exactions et maiver a-

ctions de nombre d'autorités indigènes : Bah ! répond-on invariablement, ne savez-vous donc pas que ce qui vous émouvoirait la fait partie des mœurs du pays... les indigènes sont faits à ces abus ; trouvez donc un chef quelconque auquel ces procédés causent quelque étonnement ! il faut en prendre son parti et ne pas demander l'impossible, que diable ! Et les plaintes n'ont jamais de suite, et ce scandale permanent est devenu partie intégrante des mœurs que nous nous sommes engagés à protéger.

Nombre de colons finissent par se blaser sur une situation qu'ils restent impuissants à modifier ; ils se bornent à veiller à la sécurité de ce qu'ils possèdent, à se protéger comme ils peuvent contre les vols auxquels la misère pousse les malheureux indigènes, leurs voisins, et s'habituent à considérer d'un œil indifférent les malversations dont ils ne sont pas directement victimes. Ils laissent faire, n'ayant aucun moyen de prévenir les dangereuses complications qu'ils prévoient pour l'avenir. Mais, cette situation avilissante pour notre drapeau, on doit avoir le courage de la signaler, de la porter à la connaissance du Ministè-

re, du Parlement, de tous ceux dont l'influence peut intervenir utilement, de quiconque tient à cœur la réputation d'honnêteté du nom français !

Un remaniement complet des affaires indigènes, remaniement entraînant la transformation ou, mieux, la suppression du capharnaüm du Dar-El-Bey, s'impose, avec application loyale des idées d'association et de collaboration émises par M. Clémentel. Il reste trop évident, en effet, que ce n'est pas par une gestion aussi mal comprise des affaires indigènes d'un pays définitivement incorporé à notre patrimoine national, et qui compte plus d'un million d'Arabes ou assimilés, que nous arriverons à transformer le peuple autochtone en collaborateur, en auxiliaire utile de notre colonisation.

Les Romains, les Carthaginois, nos prédécesseurs sur ce coin de la terre africaine, traitaient en esclaves les peuples conquis, et leur domination n'y a laissé que des ruines... Devenus les maîtres à notre tour, quelle a été notre politique depuis vingt-cinq années d'occupation ? Nous avons main-

tenu le peuple arabe dans l'état d'esclavage où nous l'avons trouvé au moment de la conquête ! Nous n'avons fait qu'augmenter ses charges et son malaise en lui imposant des taxes nouvelles et la promiscuité du roumi qu'il exécère.

Et pourtant, nous sommes la nation « humanitaire » par excellence, et nous rôtissons singulièrement fiers de ce titre. Humanitaires, oui nous le sommes, mais à notre façon... et cette façon est si peu pratique que nous oublions d'affranchir nos indigènes de la servitude qui les abrute, pour ne songer qu'à une chose impossible, à une illusion fantastique, à leur assimilation. Quelle folie !

En France, à Paris surtout, les chantons de l'humanitarisme unis à certains économistes en chambre, ne considèrent que le côté moral et essentiellement philanthropique d'une réelle assimilation des races soumises à notre influence, ne voient que dans cette assimilation la possibilité d'assurer paisiblement et profitablement notre prépondérance dans nos territoires autochtones ; ils n'ont jamais voulu tenir un compte suffisant des conditions locales, de la mentalité de ces autochtones, contre lesquelles les plus merveilleuses conceptions théoriques ne sauraient prévaloir.

Léon NONCELON.

(A suivre.)